



— Livret d'accueil — maternité



www.maternite-epernay.fr

Bienvenue

à la Maternité d'Epernay

La Maternité

Madame, Monsieur,

L'équipe médicale et soignante de la Maternité d'Epernay vous souhaite la bienvenue.

La compétence de notre personnel, la technicité de nos installations, notre volonté d'améliorer continuellement la qualité, vous garantissent une prise en charge personnalisée, respectueuse de la sécurité des soins et de vos droits.

Ce livret a été préparé à votre attention afin de vous apporter tous les renseignements utiles et rendre votre séjour plus agréable. Nous sommes là pour vous accueillir, vous conseiller et vous accompagner pour proposer une prise en charge de qualité proche de chez vous.

Les numéros utiles

* Une équipe joignable 24h/24 et 7j/7 en téléphonant au

 **03.26.58.73.30**

Et en demandant la sage-femme du service maternité

* Pour prendre rendez-vous avec un gynécologue, un pédiatre ou une sage-femme

- Gynécologue, Sage-femme

 **03.26.58.70.98**

- Pédiatre

 **03.26.58.71.15**

- Gynécologue libéral

 **03.26.59.61.01**

- Pédiatre libéral (Clinique)

 **03.26.55.39.92**

- Pédiatre libéral (Ville)

 **03.26.54.45.08**

- Laëtitia MARY, Consultante en lactation

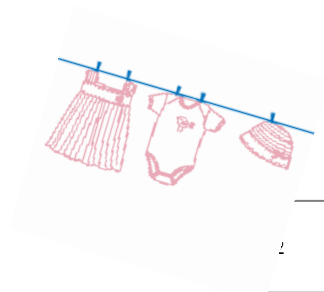
 **03.26.58.71.15**

Au sommaire de ce livret

Nos atouts.....	p.3
L'équipe.....	p.4
Les consultations.....	p.5
La préparation à l'accouchement.....	p.6
Les préparatifs à l'entrée.....	p.8
L'accouchement.....	p.10
Le séjour.....	p.11
La sortie.....	p.13
L'engagement qualité de la Maternité	p.15

La Maternité d'Epernay vous propose ainsi une prise en charge hospitalière ou libérale sur le même site.

La Maternité d'Epernay est une maternité de niveau 1, certifiée A avec les félicitations de la Haute Autorité de Santé. La maternité d'Epernay travaille en collaboration étroite avec celle du CHU de Reims et ses praticiens obstétriciens et pédiatres.



Nos atouts



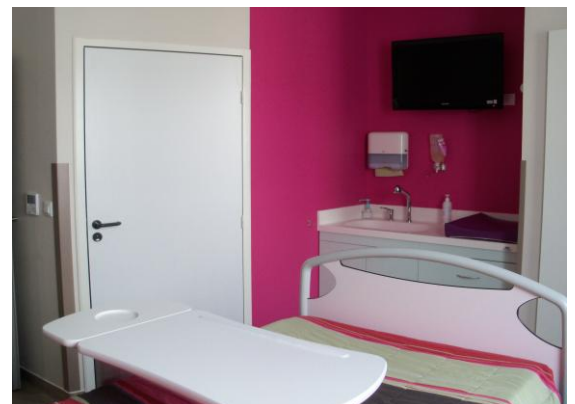
La maternité se compose de :

- 16 chambres individuelles
- 3 chambres doubles
- 3 salles d'accouchement
- 1 baignoire en salle d'accouchement
- 1 salle de pré-travail
- 1 salle de monitoring
- 1 salle d'échographie

- Une maternité conviviale à **taille humaine**
- Une équipe **disponible** à l'écoute de votre projet et de vos attentes
- Une **équipe pluridisciplinaire** pour une prise en charge optimale
- Un **service de pédiatrie** attendant à la maternité
- Des professionnels de santé formés au **massage bébé**
- Des consultations accessibles et adaptées pour notamment vous aider à arrêter de fumer si vous le désirez

Votre chambre

Toutes les chambres sont pourvues d'un cabinet de toilette avec douche et d'un meuble à langer équipé d'une baignoire pour le bébé.



L'équipe

« Une équipe présente
24 heures/24 et 7 jours/7 »

L'équipe médicale

Gynécologues- Obstétriciens

Pédiatres

Anesthésistes

Cadre de santé

Est chargé de l'organisation des activités de soins

Sages-Femmes

Pour vous prodiguer les soins et assurer le suivi de votre enfant. La sage-femme sera votre interlocuteur privilégié lors de l'accouchement



L'équipe paramédicale

**Auxiliaires de puéricultures
et aides-soignantes**

qui vous guideront dans l'apprentissage des premiers soins de votre bébé

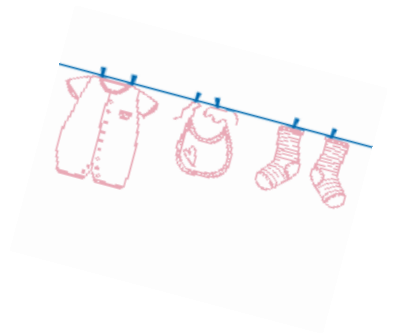
Aides-hôtelières

pour vous aider dans le choix des menus et assurer l'entretien de votre chambre

Psychologues

Selon vos besoins ou ceux de votre enfant,

D'autres professionnels d'AUBAN-MOËT peuvent intervenir dans le service : assistante sociale, diététicienne, tabacologue, homéopathe, médecin spécialisé, une consultante allaitement, etc.



Les consultations

Les gynécologues et les sages-femmes consultent du lundi au vendredi : **03.26.58.70.98**



Consultations prénatales

Vous pouvez être suivie par un médecin ou une sage-femme.

Ces consultations permettent de surveiller l'évolution de votre grossesse, de détecter précocement une éventuelle anomalie ou pathologie et de mettre en œuvre les techniques de dépistage anténatal si nécessaire.

Lors de vos rendez-vous, n'oubliez pas de toujours apporter les résultats de vos examens antérieurs : analyses de sang, carte de groupe sanguin, échographies, le carnet de surveillance de grossesse.

Les consultations sont réalisées sur le site de la Clinique d'Épernay pour les prises en charge libérales et dans le service de gynécologie d'AUBAN-MOËT pour les prises en charge hospitalières.

Echographies

3 échographies sont prévues au cours de la grossesse. Elles permettent de dater la grossesse et de surveiller la croissance et le développement de votre enfant.

1^{ère} échographie

(12 semaines d'aménorrhée)

Elle permet de dater précisément le début de la grossesse et de dépister précocement certaines malformations.

2^{ème} échographie

(22 semaines d'aménorrhée)

Il s'agit de l'échographie morphologique. Elle permet de vérifier le bon développement des organes du fœtus.

3^{ème} échographie

(32 semaines d'aménorrhée)

Elle permet de surveiller la croissance et le bien-être fœtal.



Consultations d'acupuncture et d'homéopathie

Pendant la grossesse, de nombreux traitements allopathiques sont déconseillés. On est bien souvent impuissant pour beaucoup de petits troubles comme les nausées, les troubles du sommeil, le stress, les troubles veineux, les pathologies à répétition.

L'homéopathie et l'acupuncture peuvent être une alternative ou un complément thérapeutique

Prise de rendez-vous : 03.26.58.70.98

Anesthésie

Une consultation avec l'anesthésiste sera programmée avant l'accouchement. Elle permettra de préciser les antécédents médicaux et d'envisager la possibilité d'une analgésie péridurale ou autre technique d'anesthésie.

Consultation d'Anesthésie : **03.26.58.70.77**

Préparation à l'accouchement

Pour vous préparer à la naissance et à l'accueil de votre enfant, il vous est proposé de participer aux séances de préparation à la naissance.

Entretien individuel de grossesse

L'entretien prénatal précoce est un temps de paroles et de discussion sans examen clinique

Ce rendez-vous permet d'évoquer votre projet de naissance et de vous aider à préparer l'arrivée du bébé.



Les cours de préparation à la naissance

Une sage-femme vous accompagnera au cours de 7 séances collectives, seule ou en couple.

Lors de chaque séance, différents thèmes seront abordés, allant de la grossesse à l'accouchement jusqu'aux soins du nouveau-né en passant par l'allaitement maternel.



Prise en charge

A partir du 6^{ème} mois, votre suivi de grossesse est pris en charge à 100% par la Sécurité Sociale

Tabacologie

Vous êtes enceinte et vous fumez ?

L'équipe pluridisciplinaire de la Plateforme d'Education et de Prévention pour la Santé (PEPS) est disponible pour vous aider à arrêter ou réduire votre consommation de tabac.

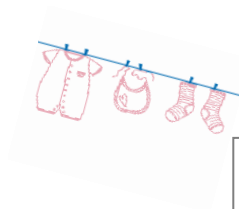
Ces praticiens pourront également vous accompagner en cas de troubles alimentaires ou d'addictions à l'alcool ou au cannabis.

 03.26.58.73.04

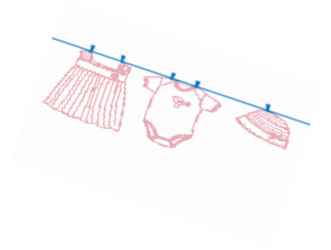


Zéro alcool pendant la grossesse

Une visite de la Maternité est organisée tous les 1ers Mardis du mois à 18h30 (rendez-vous dans le hall du Bâtiment Maternité)



Les préparatifs de votre venue



Les documents à apporter

Documents administratifs :

- une pièce d'identité avec photo
- votre carte vitale
- votre carte de complémentaire santé ou mutuelle
- votre numéro d'allocations familiales
- votre livret de famille si vous en possédez un
- la reconnaissance anticipée de paternité si nécessaire

Documents médicaux :

- votre carte de groupe sanguin
- vos résultats d'examen de laboratoire
- toutes vos échographies

Préparer votre valise pour le séjour

Pour maman :

- 2 ou 3 chemises de nuit ou pyjama
- 1 peignoir ou 1 robe de chambre
- 1 paire de chaussons
- 2 soutiens-gorge
- Des slips lavables ou jetables
- Des serviettes hygiéniques de jour et de nuit
- Nécessaire de toilette
- Serviette de toilette
- Gants de toilette
- Un brumisateur
- Un coussin d'allaitement

Pour bébé :

- 6 bodies en coton
- 6 pyjamas en éponge
- 2 brassières en laine
- 4 paire de chaussettes ou chaussons
- 6 bavoirs
- 1 bonnet
- 1 paire de moufles en coton
- au moins 1 gigoteuse
- 1 brosse à cheveux

Il est important pour vous d'avoir réalisé les achats nécessaires avant votre retour :

- **Vêtements d'enfant**
- **Couches**
- **Biberons et lait 1^{er} âge si vous n'allaitiez pas**



Quand venir à la maternité ?

Vous devez venir à la maternité :

- Sur rendez-vous prescrit par le médecin ou la sage-femme
- Lorsque vous ressentez des contractions utérines (le ventre se durcit régulièrement, entraînant une douleur plus ou moins forte), surtout si vous habitez à distance de la maternité.
- Si vous perdez du liquide même sans contraction
- En cas de saignements
- Lorsque vous avez de la fièvre
- En cas de chute ou de coups
- Si vous constatez une diminution des mouvements du bébé
- Le jour du terme après avoir pris rendez-vous avec la sage-femme de garde (☎ 03.26.58.73.30)

Vous pouvez **l'appeler à n'importe quel moment en cas d'inquiétude**. La sage-femme de garde est **présente 24h/24**, elle pourra vous examiner et contactera si nécessaire l'obstétricien de garde.

En cas de venue durant la nuit, l'entrée se fait dans le hall du Bâtiment de la Maternité avec l'interphone au niveau de l'ascenseur.

En salle de naissance

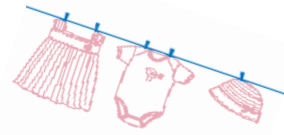
La présence du papa

Le futur papa sera le bienvenu en salle de naissance, s'il respecte certaines consignes d'hygiène. Dès l'entrée en salle de naissance, il devra **revêtir une tenue dite de bloc** (sur chaussures, blouse et masque).

En l'absence de papa, une personne de votre choix pourra vous accompagner.

Il vous sera demandé de laisser votre téléphone portable dans votre chambre.





L'accouchement

Votre interlocuteur privilégié est la **sage-femme de garde** qui vous informe des différentes étapes de votre travail et surveille l'évolution de l'accouchement.

Afin de favoriser l'accouchement :

Baignoire de dilatation, lianes d'étirement, ballon, pratique de différentes postures, déambulation... peuvent vous être proposés.

Si vous avez des souhaits particuliers et un projet de naissance, parlez-en à la sage-femme dès votre admission

Quel que soit le mode d'accouchement, votre enfant dès sa naissance, s'il ne nécessite pas de soins particuliers, reste près de vous. C'est le temps de la première rencontre et de la découverte.

Le « peau à peau » avec votre bébé vous est proposé ainsi qu'au papa.

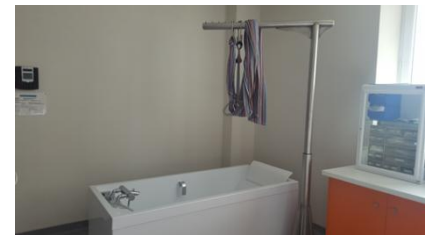
La **sage-femme** est assistée d'une **auxiliaire de puériculture**. Elle peut à tout moment faire appel au **gynécologue-obstétricien** de garde pour avis. Pour les patients prises en charge en libéral, le gynécologue sera présent.

Celui-ci peut être amené à intervenir pour sécuriser la naissance de votre enfant.

L'**équipe d'anesthésie, médecin et infirmière anesthésiste**, présente 24h/24, peut effectuer, si vous le souhaitez, sauf contre-indication médicale, une analgésie péridurale.

L'équipe pédiatrique est disponible 24h/24.

Pendant les deux heures qui suivent la naissance, vous resterez en observation puis serez ramenée dans votre chambre.



Allaitement

Les professionnels vous accompagnent dans le choix de l'alimentation de votre bébé : allaitement maternel ou biberon. Une consultante en allaitement est à votre disposition. (tel : 03.26.58.71.15)

La déclaration de naissance

La **sage-femme établit la déclaration de naissance de votre enfant, à laquelle doivent être joints :**

- le livret de famille si vous en possédez un
- les pièces d'identité des deux parents
- la reconnaissance anticipée, éventuellement faite au cours de la grossesse dans la mairie de votre choix
- la déclaration de choix de nom

Il est fortement recommandé par l'INSEE de donner au moins un 2^{ème} prénom à votre enfant afin d'éviter les homonymes. La déclaration se fait auprès de la Mairie d'Epernay du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le séjour à la maternité



Les équipes vous accompagnent ...

Un accompagnement personnalisé dans les soins de votre bébé vous sera proposé.

Une initiation au massage bébé et à l'emballage peut aussi être prodiguée.

Photographe

Le passage d'un photographe professionnel est autorisé à la maternité.

La visite du pédiatre

Le pédiatre est présent tous les jours dans le service. Une à deux visites seront effectuées pendant votre séjour.

Cette visite se déroule avec une auxiliaire de puériculture. Vous accompagnerez votre bébé et vous pourrez poser toutes vos questions le concernant.

Par ailleurs, lors d'un accouchement à risque pour le bébé, le pédiatre peut être appelé 24h/24. En cas de besoin, il peut décider d'hospitaliser votre enfant dans **le service de pédiatrie attendant à la Maternité.**



Les visites de vos proches

Pour une meilleure organisation des soins et de l'entretien des locaux, **les visites** de vos proches sont autorisées entre **13h et 19h30**, et limitées à 4 personnes à la fois. En dehors de la fratrie, la présence des enfants de moins de 13 ans est déconseillée. De même, en cas de visite du personnel soignant, vos proches sont invités à sortir de la chambre.

Le papa peut être présent dans le service tout au long du séjour, quel que soit le moment de la journée.

Vie quotidienne : Les informations pratiques

Votre chambre

Nous vous rappelons qu'il est interdit de fumer dans les chambres et dans l'enceinte de l'Établissement.

Toutes les chambres sont équipées d'une télévision et d'un téléphone.

Vous pouvez en bénéficier en vous adressant à l'équipe soignante.

La Maternité d'Épernay met à votre disposition un WIFI gratuit et illimité. N'hésitez pas à demander les codes d'accès auprès du personnel du service.

Les repas

Nous vous proposons des menus adaptés à vos goûts, élaborés par notre équipe de cuisiniers. Si votre état de santé le nécessite, nos diététiciennes composent des régimes spécifiques conformément aux prescriptions médicales. Au moment de la prise de commande de votre repas, n'oubliez pas de signaler au personnel vos intolérances et difficultés alimentaires. Sur votre demande, des plats conformes aux traditions de votre religion pourront vous être servis.

Les horaires :

Petit-déjeuner : 7h-7h30

Déjeuner : 11h30-12h

Dîner : 18h-18h30

+ info

Nous vous recommandons de ne pas conserver d'objets de valeur ou de grosse somme d'argent dans votre chambre.

Si besoin, vous pouvez les faire déposer au coffre situé à l'accueil contre inventaire. Dans le cas contraire, l'Établissement décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Le Relais H

Situé au rez-de-chaussée du Bâtiment Maternité, la Cafétéria-Presses vous propose des sandwiches, des viennoiseries et pâtisseries, des boissons chaudes ou froides à consommer sur place ou à emporter, ainsi qu'un point presse.

Les horaires :

Du lundi au vendredi : 8h-18h

Le samedi : 10h-17h



Le courrier

Les lettres et les colis vous sont distribués chaque jour par le vagemestre.

Il est habilité à vous remettre, contre signature, le montant des mandats ou les colis qui vous sont adressés.



Grâce au soutien de la Fondation des Hôpitaux de France-hôpitaux de Paris et des Lions Club d'Épernay, le Pavillon de la Chapelle a été réhabilité afin de le doter de deux Logements d'Accueil pour les Familles d'Enfants hospitalisés à Épernay « La Fée ». Chacun comprend une chambre à coucher, une salle de douche/wc, une kitchenette toute équipée avec coin repas. Destinés en priorité aux familles d'enfants hospitalisés, ces logements peuvent vous être proposés.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'équipe soignante ou auprès du secrétariat de direction (03.26.58.70.02)



La sortie de la maternité

Votre sortie

La date sera déterminée en fonction du déroulement de votre séjour et de celui de votre enfant.

La sage-femme ou le gynécologue-obstétricien vous remettra vos ordonnances, en particulier si vous désirez un dispositif de contraception ainsi qu'un livret de conseils de sortie.

N'oubliez pas de prendre rendez-vous pour la consultation post-natale.

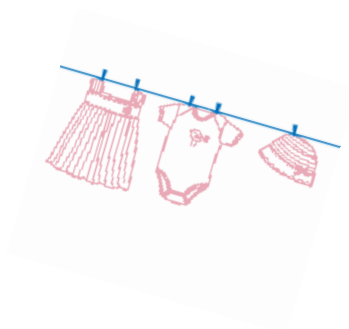
Le pédiatre remplira les ordonnances et le carnet de santé de votre enfant qui vous seront remis par l'auxiliaire de puériculture.

Un compte rendu d'hospitalisation sera envoyé à votre médecin traitant, au gynécologue et/ou à la sage-femme ayant suivi votre grossesse.



Votre satisfaction

Au cours de votre séjour, **un questionnaire de satisfaction** vous sera remis que nous vous encourageons vivement à compléter. En effet, le recueil de vos impressions et l'évaluation de votre satisfaction nous aident à améliorer la qualité de nos prestations. Une fois renseigné, vous pouvez remettre le questionnaire à une personne de l'équipe.



Le retour à la maison

N'oubliez pas de préparer la chambre du bébé ou de lui aménager un espace de tranquillité.

Il sera important pour vous de vous reposer et surtout de bien vous organiser. Profitez des siestes de votre bébé pour vous reposer.

Vous avez la possibilité d'un retour à domicile en bénéficiant du passage d'une sage-femme libérale dans le cadre du **PRADO** (Programme de Retour A Domicile). Cet accompagnement est pris en charge à 100% par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.



Surveillance médicale



Vous devez passer **une visite postnatale** dans les 6 à 8 semaines qui suivent votre accouchement, auprès de votre médecin traitant, d'un gynécologue ou d'une sage-femme.

Cette visite peut être effectuée auprès de l'équipe de l'hôpital ou de la clinique.

Pour votre enfant, une consultation est recommandée **tous les mois** chez votre médecin traitant ou chez un pédiatre ou auprès de la PMI.



Quand consulter ?

N'hésitez pas à demander conseil à votre médecin ou votre sage-femme si :

- Votre bébé régurgite beaucoup ou vomit
- S'il est gêné pour respirer
- S'il a de la fièvre
- Si son comportement est inhabituel (pleurs très importants, grosse somnolence)
- Pour toute question que vous pourriez vous poser.

Ne donnez aucun médicament à votre bébé sans un avis médical

Un livret relatif au retour de bébé à la maison vous sera transmis. Pour toutes autres questions, l'équipe médicale et soignante reste disponible au **03.26.58.73.30**

La Maternité est engagée depuis plusieurs années dans une démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins centrée sur la prise en charge du patient.

L'ensemble des professionnels participe à la mise en œuvre de cette démarche qui concerne tous les services, qu'ils soient médicaux, techniques, logistiques ou administratifs.

Des comités dédiés ont été créés et travaillent sur des thématiques spécifiques comme la prise en charge de la douleur (CLUD), la lutte contre les infections nosocomiales (CLIN), l'alimentation et la nutrition (CLAN), la prise en charge médicamenteuse (COMEDIMS), etc.

Vous êtes le premier acteur de votre traitement : pour la qualité de vos soins, n'hésitez pas à prévenir l'équipe médicale de tout signe anormal ou douloureux.

⇒ La certification de la Maternité

Cette procédure est obligatoire pour tous les établissements de santé en France. Elle constitue un temps fort de la démarche qualité-gestion des risques. En effet, elle permet de réaliser un état des lieux complet des pratiques de l'établissement au regard des exigences de la Haute Autorité de Santé.

+ Info :

La Maternité d'Epernay a été certifiée A en 2017 avec les félicitations de l'HAS

Vous pouvez consulter le site de la Haute Autorité de Santé (www.has.fr) ou vous adresser à la direction pour prendre connaissance du rapport de certification.

⇒ Les indicateurs qualité et sécurité des soins (IQSS)

La Maternité participe au recueil national de ces indicateurs qui concernent d'une part la lutte contre les infections nosocomiales et d'autre part la tenue du dossier patient. Les résultats sont tenus à disposition du public via le site www.scopesante.fr (plateforme du Ministère de la Santé).

⇒ Lutter contre les infections associées aux soins :

- Le rôle de l'EOH : l'Equipe opérationnelle d'hygiène est chargée de mettre en œuvre le programme de lutte contre les infections associées aux soins.

- Ses missions : prévention des infections associées aux soins, surveillance des infections, évaluation et amélioration des pratiques en hygiène, prévention de la transmission des agents infectieux (sensibilisation sur l'hygiène des mains et sur l'utilisation des solutions hydro alcooliques)

⇒ La prise en charge médicamenteuse

Afin de sécuriser votre prise en charge médicamenteuse au sein de la maternité, voici quelques informations concernant votre éventuel traitement personnel :

Il est indispensable d'apporter votre traitement personnel ainsi que vos ordonnances.

Votre traitement sera conservé dès votre entrée par l'équipe soignante, pour assurer votre sécurité.

Les médicaments dont vous avez besoin vous seront fournis au cours du séjour afin de garantir la continuité de votre prise en charge médicamenteuse.

Votre traitement personnel vous sera rendu au moment de votre sortie.

⇒ Identitovigilance

Afin de sécuriser votre identification tout au long de votre parcours de soins, nous avons déployé une politique de vérification des identités (demande de votre pièce d'identité à votre admission pour sécuriser l'enregistrement de votre dossier de soins, pose d'un bracelet d'identité, interrogations multiples sur votre identité notamment avant un soin, un examen ou une intervention,...). Votre contribution nous est précieuse afin de garantir votre sécurité.

⇒ LA CDU

Une Commission des Usagers (CDU) existe au Centre hospitalier AUBAN-MOËT pour vous guider, vous conseiller, vous accompagner.

Sa mission est de veiller au respect des droits des usagers et de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil et de la prise en charge des patients et de leurs proches.

Cette commission facilite les démarches des usagers et veille à ce qu'ils puissent, le cas échéant, exprimer leurs attentes auprès des responsables de l'Établissement, entendre les explications de ceux-ci et être informés des suites de leurs demandes.

Elle recommande également à l'Établissement l'adoption de mesures afin d'améliorer l'accueil et la prise en charge des personnes hospitalisées et de leurs proches. Elle s'appuie ainsi sur vos propositions, remarques ou remerciements, Votre avis est important !

Elle est présidée conjointement par le Directeur d'AUBAN-MOËT et de la Clinique d'EPERNAY et comprend également deux représentants des usagers ainsi que deux médiateurs (médecin et non médecin). Ces derniers sont disponibles pour recevoir les usagers, leur fournir des explications et leur indiquer si nécessaire les recours qu'ils pourraient tenter.

Si vous n'êtes pas satisfaite de votre prise en charge :

Les professionnels de santé sont à votre écoute pendant votre séjour. Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à en faire part au cadre de santé ou au chef de service afin que tout soit mis en œuvre pour remédier au mieux à la situation.

Néanmoins, si vous n'êtes toujours pas satisfaite, vous pouvez saisir la direction de l'Hôpital par le biais d'un courrier expliquant les circonstances de l'évènement dommageable, adressé à:

AUBAN-MOËT,
Monsieur le Directeur
137, rue de l'Hôpital AUBAN-MOËT
BP 137 - 51205 Epernay Cedex

Une enquête interne sera effectuée afin de vous apporter une réponse appropriée, dans les meilleurs délais.

Quoiqu'il en soit votre réclamation sera toujours analysée par la CDU et des solutions et plans d'amélioration seront mis en place afin d'améliorer la prise en charge des usagers.

⇒ Accès au dossier médical

Un dossier médical est constitué au sein de la Maternité. Il comporte toutes les informations de santé vous concernant. Conformément à la réglementation, vous pouvez accéder à ces informations en faisant la demande auprès de la Direction. Les informations ainsi sollicitées vous seront communiquées au plus tard dans les 8 jours. Si toutefois, les informations datent de plus de 5 ans, ce délai est porté à 2 mois. Si vous souhaitez en savoir plus sur les règles d'accessibilité à votre dossier médical, approchez-vous d'un membre de la Direction.

⇒ Personne de confiance

Pendant votre séjour, vous pouvez désigner une personne de votre entourage en qui vous avez toute confiance, pour vous accompagner tout au long des soins et des décisions à prendre. Cette personne sera consultée dans le cas où vous ne seriez pas en mesure d'exprimer votre volonté ou de recevoir l'information nécessaire à cette fin. Sachez que vous pouvez annuler votre désignation ou en modifier les termes à tout moment.

⇒ Ethique et bientraitance

Le respect des droits des patientes et des nouveau-nés est une dimension essentielle de la qualité et une priorité de la Maternité. La Maternité s'engage au niveau de ses instances et travaille en collaboration avec les représentants des usagers sur des thèmes liés à l'éthique et au respect des droits des patients. Le respect de la dignité, de l'intimité, de la confidentialité, des libertés individuelles, ainsi que l'information sont des principes fondamentaux des valeurs de la Maternité. La mobilisation de tous les acteurs permet d'appliquer ces principes et de garantir au quotidien une prise en charge de qualité.

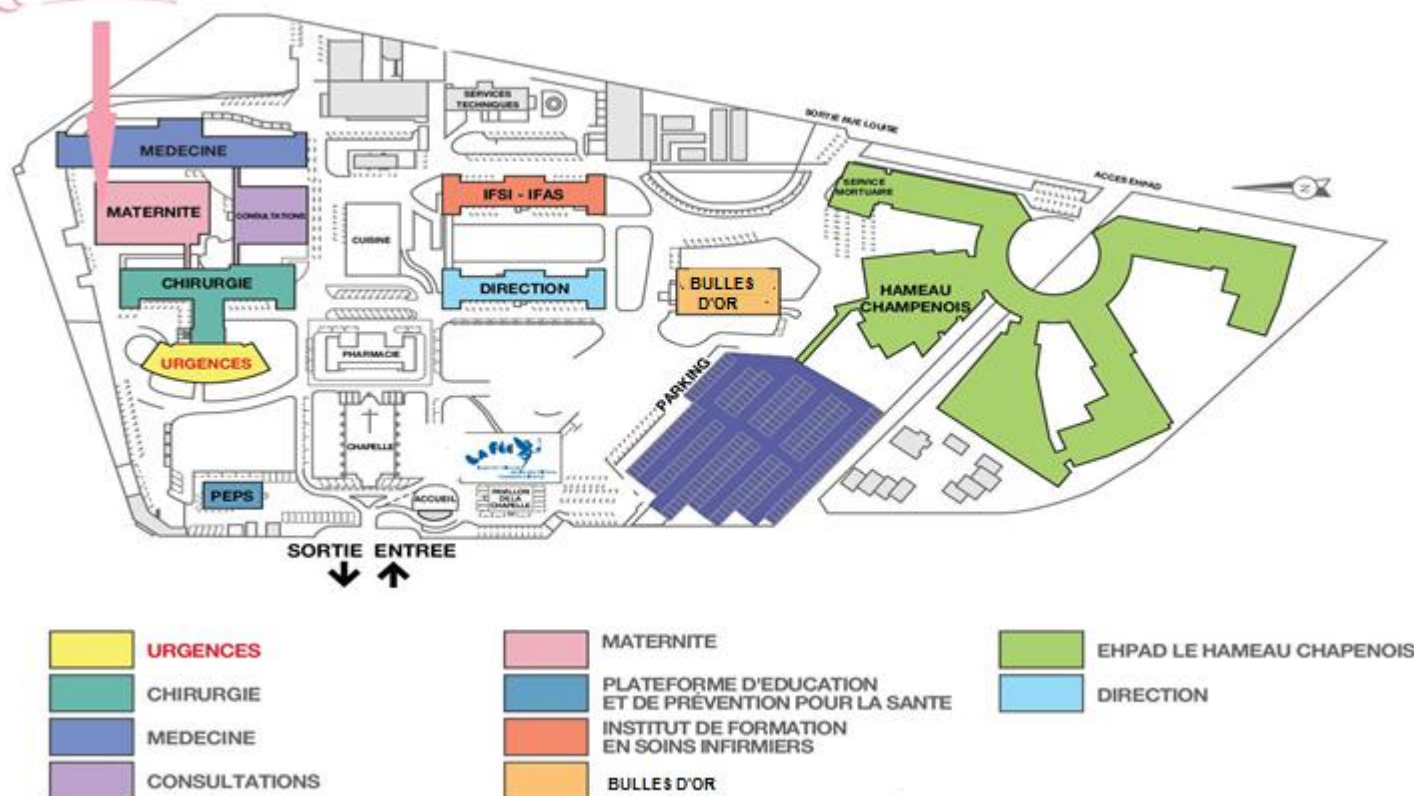
⇒ Don d'organes

Au quotidien, la greffe d'organes sauve des vies et chacun d'entre nous peut être amené un jour à en avoir besoin. L'agence de la Biomédecine relevant du Ministère de la Santé gère la liste des malades en attente de greffe, coordonne les prélèvements d'organes, la répartition et l'attribution des greffons, dans le respect des critères médicaux et des principes de justice. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la Coordination hospitalière du CHU de Reims ou connectez-vous sur www.dondorganes.fr

« C'est parce que personne ne peut décider à votre place que vous devez en parler et dire votre choix »

Comment se rendre à la Maternité d'Épernay


- En taxi ou en voiture
- Ou en bus grâce au réseau de transport en commun MOUVEO :
 - ligne 2 : arrêts Hôpital ou Beausoleil
 - ligne 3 : arrêt Vignes Blanches





Maternité d'Épernay

137 Rue de l'Hôpital Auban-Moët
51200 EPERNAY

 03.26.58.73.30
www.maternite-epernay.fr